



**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE DANS LE  
CADRE DES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 2 - 4 SEPTEMBRE 2018  
EN RÉPUBLIQUE DU RWANDA**

**DECLARATION D'ARRIVÉE**

**Kigali, le 29 août 2018**

Suite à l'invitation du gouvernement et de la Commission électorale nationale de la République du Rwanda, le président de la Commission de l'Union africaine, **S.E. Moussa Faki Mahamat**, a déployé une Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine (MOEUA) dans le cadre des élections législatives prévues du 2 au 4 Septembre 2018. La Mission d'observation électorale à court terme de l'Union africaine, dirigée par **S.E. Aichatou Mindaoudou Souleymane**, ancienne Ministre des Affaires Etrangères de la République du Niger, comprend trente (30) observateurs issus du Parlement panafricain, d'Organes de gestion des élections, d'Organisations de la société civile, des Groupes de réflexion et du monde universitaire.

La MOEUA est déployée au Rwanda depuis le 25 août 2018 et restera dans le pays jusqu'au 9 septembre 2018. Elle a été précédée d'une mission d'évaluation préélectorale déployée en juillet 2018 pour l'évaluation de l'environnement de la tenue des élections législatives de septembre 2018.

Les objectifs de la MOEUA sont de faire une évaluation indépendante, objective et impartiale des élections législatives de 2018 et de formuler des recommandations pour améliorer les futures élections afin de contribuer à la consolidation de la gouvernance démocratique au Rwanda. La MOEUA a pour mandat d'observer les élections législatives de septembre 2018 conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012; la Déclaration de l'UA / OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique (AHG / Decl.1 (XXXVIII)), adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine en juillet 2002; les Directives de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections de 2002; les instruments internationaux pertinents régissant l'observation des élections; la Constitution ainsi que les lois pertinentes de la République du Rwanda.

Le 6 septembre 2018, la MOEUA publiera ses conclusions préliminaires sur le processus électoral lors d'une conférence de presse à Kigali. Un rapport final plus détaillé sera produit ultérieurement et partagé avec les autorités et les institutions compétentes de la République du Rwanda.

Le Secrétariat de la MOEUA est situé à l'hôtel Serena à Kigali et peut être contacté a travers

Guy Cyrille Tapoko, Chef de l'Unité pour la Démocratie et l'Assistance Electorale, Département des Affaires Politiques : +250 789 034 625 et par courriels : [tapokog@africa-union.org](mailto:tapokog@africa-union.org)

Afrah Thabit , Direction de l'Information et de la Communication: Tél: +250 782 766 860 : [thabitma@africa-union.org](mailto:thabitma@africa-union.org)